

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 6 mai 2013, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Denis Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Philippe St-Jacques
 Mme Michelle Payette

Absent : Mme Julie Jolivette

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-RAG-5009 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Don pour le relais pour la vie
- 6.2 Tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud
- 6.3 Bornes sèches
- 6.4 Bac de déchets
- 6.5 Fossés sur la Route 105

Adoptée.

2013-RAG-5010 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2013**

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 tel que présenté.

Adoptée.

2013-RAG-5011 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 9 651.12 \$ et la liste des comptes payés au montant de 24 257.12 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 3 mai 2013 au montant de 33 044.65 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 3 mai 2013

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 357 619.56 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 709.22 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire en date du 30 avril 2013.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses et état comparatif

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour avril 2013 et d'un état comparatif 2012-2013 tel que présenté à la date de l'assemblée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice mentionne au conseil les permis qui ont été délivrés pour mars et avril 2013.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Résolutions de la municipalité de Déléage

La directrice présente au conseil deux résolutions qui ont été adoptées par la municipalité de Déléage une concernant la formation d'un comité pour l'entente inter municipale des loisirs et une autre concernant leur appui financier à la société de Transport de la Haute-Gatineau. Le conseil demande de prendre plus d'information sur les deux sujets avant d'appuyer ces démarches.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'appui financier pour le Camp le Terrier

La directrice générale présente au conseil une demande d'aide financière de la part du Camp le Terrier. Cette demande consiste à

faire un don de 250 \$. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

2013-RAG-5012

SOUSSION DE PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT QUE le logiciel de comptabilité est de plus en plus désuet et que d'ici quelques mois il ne sera plus compatible avec le logiciel de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu la recommandation de la firme Janique Éthier CGA de faire le changement de logiciel dû aux nombreuses erreurs qui se glisse dans le logiciel que la municipalité utilise présentement et qui cause des coûts plus élevés lors de la vérification comptable puisqu'il y a beaucoup plus de recherche et de travail à faire pour corriger les erreurs du logiciel informatique;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de faire l'acquisition du logiciel PG Solutions tel que recommandé au montant de 24 500.00 \$ et le paiement de cet achat soit effectué avec le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de Yannick Lebel (fournisseur de la cueillette de déchets et recyclage)

La directrice générale mentionne au conseil que M. Lebel a demandé à la municipalité si elle aimerait faire un changement dans les journées de cueillette afin de passer du mardi au lundi. Le conseil ne veut pas faire de changement de ce côté puisque les citoyens ne font que commencer à s'adapter au premier changement qui était du mercredi au mardi.

2013-RAG-5013

ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE

La directrice générale présente au conseil le tableau du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 1.

ATTENDU QUE les conseillers sont tous d'accord avec ce qui est indiqué dans le plan et qu'ils sont d'accord avec les prévisions indiquées;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter le plan de mise en œuvre pour le schéma de couverture de risque en incendie pour l'année 1 tel que présenté par la directrice.

Adoptée.

2013-RAG-5014

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE les hivers sont de plus en plus difficiles côté température et que souvent le terrain est glacé plutôt qu'enneigé;

CONSIDÉRANT QU'il est difficile de fonctionner avec deux fournisseurs différents puisque celui que nous avons présentement ne peut effectuer de sablage;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres pour un nouveau contrat concernant le stationnement et d'inclure dans cet appel d'offres le déneigement et le sablage du stationnement.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Projet de toiture sur la patinoire

Le maire informe le conseil sur les subventions disponibles pour ce genre de projet et il mentionne aussi qu'il a fait quelques approches aux gens d'affaires afin de voir s'il serait possible d'avoir des partenaires dans ce projet. Il mentionne que les réponses ont été positives et qu'il continuera d'aller de l'avant pour bâtir ce projet. Le conseil sera tenu au courant au fur et à mesure que le projet avancera.

2013-RAG-5015

EXAMEN D'UNE POSSIBLE FUSION ENTRE EGAN-SUD ET BOIS-FRANC

CONSIDÉRANT QU'il est de plus en plus difficile pour les petites municipalités d'offrir tous les services sans subir d'augmentation de taxe foncière;

CONSIDÉRANT QUE les projets d'infrastructures ainsi que les ententes de services seraient beaucoup plus faciles à envisager puisque l'assiette fiscale serait plus élevée;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de proposer au conseil de la municipalité d'Egan-Sud une rencontre afin d'en discuter et par le fait même, voir avec eux la possibilité d'effectuer conjointement la construction d'une borne sèche à la limite des deux municipalités.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Accusé réception de notre demande d'étude de trafic

La directrice mentionne au conseil que nous avons reçu un accusé réception de notre demande d'étude de trafic dans la zone de 50km/h à Bois-Franc. La lettre mentionne que notre demande a été transmise à leur Service des inventaires et du Plan pour analyse et suite appropriée.

2013-RAG-5016

DON POUR LE RELAIS POUR LA VIE

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu de faire un don de 200 \$ pour le Relais pour la vie et que ce don soit divisé aux personnes qui participe à ce relais à Bois-Franc.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5017

TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION JEAN-CLAUDE BRANCHAUD

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une invitation pour le tournoi de golf annuel de Branchaud et que chaque année, deux personnes du conseil y vont;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la participation au tournoi pour Armand Hubert et Conrad Hubert pour un total de deux billets à 150 \$ chacun ainsi que le repas des deux conjointes au montant de 50 \$ chacune.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Bornes sèches

Le conseiller Conrad Hubert nous mentionne qu'il a discuté avec M. Joël Branchaud et M. Louis Branchaud sur la possibilité d'utiliser une petite partie de terrain sur la rue Branchaud afin d'y installer une borne sèche pour le schéma de couverture de risque en incendie. Conrad nous dit qu'il n'y a pas de problème pour eux, mais qu'ils ont quelques vérifications à faire et ils vont nous revenir à ce sujet.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Bacs de déchets

La conseillère Michelle Payette demande si l'achat d'un deuxième bac de déchets auprès de la municipalité sera possible. La directrice mentionne que la quantité commandée ne contient pas beaucoup de surplus, mais lorsque la livraison sera terminée et que nous saurons la quantité restante après livraison elle lui reviendra à ce sujet.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Fossés

Le conseiller Marcel Lafontaine mentionne que le fossé qui se situe entre le 347, Route 105 et la rue Branchaud aurait besoin d'être nettoyé, car il ne coule plus. Il faudrait effectuer une demande auprès du Ministère des Transports afin que ce fossé soit nettoyé. La directrice mentionne qu'elle enverra une demande à ce sujet.

2013-RAG-5018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Armand Hubert, maire

Annie Pelletier, directrice générale